Industry Canada
Library - Queen

JUL 13 1998

Industrie Canada
Bibliothèque - Queen

- * Différents changements apportés aux cartes de crédit et aux cartes de paiement
- * Comparaison entre les points de mérite

Ces données, en date du 1er juin 1998, ont été colligées par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada, à partir des renseignements fournis par les émetteurs de cartes de crédit.

Renseignements : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région :

Atlantique
Québec
Ontario
Prairies
Pacifique

Alison McDermott	(902)	426-9472
Claude Valiquette	(514)	283-7261
Mercedes Cohen	(416)	973-5040
Lydia Shevchuk	(204)	983-2826
Nicole LeMire	(604)	666-1404

Cette publication est disponible maintenant en direct à <http://strategis.ic.gc.ca/BC>
(English version available)

Avis au consommateur

juin 1998

Différents changements apportés aux cartes de crédit et aux cartes de paiement

La carte MasterCard à taux d'intérêt modéré de la Banque de Montréal offre maintenant un taux fractionné de 8,90 % sur les avances en espèces/chèques MasterCard et de 12,90 % sur les achats au détail, au lieu de l'ancien taux de 10,4 %. Les frais annuels ont également été réduits, passant de 25 \$ à 15 \$, et la période de grâce a été prolongée, passant de 19 à 23 jours. Ces changements entrent en vigueur le 1^{er} juin 1998.

Pour ce qui est des cartes de paiement, deux changements ont été apportés : la carte Diners Club/enRoute a porté sa période de grâce de 30-60 jours à 52-60 jours; depuis janvier 1998, Irving Oil calcule la pénalité en cas de paiement en retard à partir de la date d'achat au lieu de la date du relevé.

Points de mérite - mise à jour

Les renseignements sommaires sur les cartes de crédit offrant des points de mérite ont été publiés la dernière fois sous cette rubrique en juin 1997. Ces cartes sont plus avantageuses pour ceux qui liquident leur compte chaque mois et qui achèteraient de toute façon les biens ou les services offerts en conjonction avec la carte. Pour les autres, qui reportent un solde tous les mois, les cartes à taux faibles exigeant des frais moins élevés sont une meilleure option. Aucune personne qui reporte un solde mensuel n'a intérêt à utiliser sa carte plus souvent pour accumuler des points de récompense. Les cartes offrant des points de mérite ne devraient pas inciter les consommateurs à faire des dépenses excessives!

Les grandes cartes de crédit

- **Carte de crédit AIR MILES d'American Express** (9,9 % pour 6 mois, 18,25 % par la suite; sans frais annuels) - 1 mille aérien AIR MILES par 20 \$ dépensés. Il faut au moins 500 milles aériens AIR MILES pour avoir droit à un billet d'avion. Peuvent aussi être appliqués à la location de voiture (environ 2 400 points pour une semaine), aux hôtels (entre 300 et 1 650 points par séjour) et à d'autres marchandises/services.
- **Carte MasterCard/AIR MILES de la Banque de Montréal** (peut s'ajouter à toute carte MasterCard or, régulière, de base ou à taux d'intérêt modéré de la Banque de Montréal) - Pour recevoir 1 mille aérien par 20 \$ dépensés, il faut payer des frais annuels additionnels de 35 \$. Aucuns frais additionnels pour recevoir 1 mille aérien par 40 \$ dépensés.
- **Carte MasterCard pour accédants à la propriété de la Banque de Montréal** (peut s'ajouter à toute carte MasterCard or, régulière, de base ou à taux d'intérêt modéré de la Banque de Montréal; sans frais) - 5% des dépenses au détail doivent être consacrées au paiement d'une hypothèque de la Banque de Montréal. Un maximum de 500 \$ peut être gagné chaque année. Jusqu'à 2,5 % du montant de l'hypothèque peut être appliqué au versement d'un acompte pour une première maison (jusqu'à un maximum de 2 500 \$).
- **Carte MasterCard Options de Canadian Tire** (18,9 %; sans frais) - 10 points gagnés pour chaque dollar dépensé chez Canadian Tire, 2 points gagnés pour chaque dollar dépensé ailleurs que chez Canadian Tire. Les points peuvent être échangés instantanément au point de vente de Canadian Tire contre toute marchandise en magasin. La valeur de remboursement varie entre 3,3 % et 4,2 % des achats effectués chez Canadian Tire.
- **Carte avec dividendes de la CIBC** (taux de lancement de 9,9 % jusqu'au 31 décembre 1998, 18,5 % par la suite; sans frais) - Un dividende allant jusqu'à 1 % (0 \$ - 1 500 \$ à 0,25 %; 1 500 \$ - 3 000 \$ à 0,50 %) des achats nets est crédité au compte du détenteur chaque année sur le relevé de décembre.
- **Carte Visa CIBC Club Z** (18,5 %; sans frais) - 15 points du Club Z gagnés pour chaque dollar dépensé (qui ne peuvent être utilisés chez Zellers). La valeur d'un point n'est pas disponible, mais les intéressés devraient consulter le catalogue du Club Z.

- **Carte Visa CIBC Ford** - Supprimée le 31 mai 1998 (les détenteurs de carte doivent utiliser les points de mérite jusqu'au 1^{er} juin 2000).
- **Carte CS CO-OP/MasterCard AIR MILES** (18,4 %; frais de 35 \$) - 1 point AIR MILES gagné par 20 \$ dépensés. Il faut au moins 500 points pour avoir droit à un billet d'avion. Peuvent aussi être appliqués à la location de voiture (environ 2 400 points pour une semaine) et aux hôtels (300 à 1 650 points par séjour).
- **Carte MasterCard Banque Nationale / « Les Ailes »** (17,15 %; frais de 20 \$) - Chaque tranche de 20 \$ dépensés vous donne 1 point de la chaîne de détail « Les Ailes » (au Québec seulement). Ces points peuvent être échangés contre des bons d'achat, des cadeaux ou des forfaits de voyage.
- **Carte MasterCard Niagara Credit Union / "Choice Rewards"** (peut s'ajouter à toute carte MasterCard régulière, à taux d'intérêt modéré ou or; frais de 24 \$) - 1 point gagné pour chaque dollar dépensé. Les points peuvent être échangés contre des voyages ou des cadeaux gratuits.
- **Carte Visa de la Banque Royale Classique II** (16,5 %; pas de frais de 15 \$ avant le 1^{er} août 1998) - 1 point gagné pour chaque dollar dépensé. Il faut au moins 2 500 points pour utiliser des bons d'achat de Eaton, de Radio Shack ou de Home Hardware jusqu'à concurrence de 1 p. 100 du montant total des achats (jusqu'à 500 \$ par année). Des ristournes s'élevant jusqu'à 25 p. 100 et des articles en promotion peuvent être accordés par certains magasins de détail à travers tout le pays.
- **Carte Visa GM de la Toronto-Dominion** (17,5 %; sans frais annuels) - Méritez 5 p. 100 des achats jusqu'à un maximum de 500 \$ par année, par détenteur de carte, jusqu'à concurrence de 3 500 \$ sur sept ans. Le montant s'applique au prix total d'achat d'un nouveau véhicule GM admissible ou, dans le cas d'une location, à l'acompte sur le bail.
- **Carte Visa VanCity Travel** (16,5 %; frais de 39 \$) - 1 point de voyage de Canada 3000 par 2 \$ dépensés. Pour les vols de Canada 3000 ou certains forfaits de voyage réservés par l'intermédiaire de VanCity Travel et payés au complet au moyen de la carte Visa VanCity Travel, les détenteurs peuvent gagner une prime équivalant à huit fois les points de voyage. Il faut au moins 10 000 points pour avoir droit à un vol aller-retour.
- **Carte Visa VanCity EnviroFund** (16,5 %; sans frais) - Rabais de 10 % sur certains voyages réservés par l'intermédiaire de VanCity Travel et payés au complet au moyen de la carte Visa VanCity EnviroFund. Chaque fois qu'un détenteur utilise la carte Visa VanCity EnviroFund, une contribution est versée au EnviroFund pour soutenir des projets constructifs et créatifs qui portent sur les préoccupations environnementales locales.
- **Carte Visa Boni Desjardins Classique** (17,5 %; frais de 20 \$) - 1 dollar de prime gagné pour chaque dollar dépensé. Les dollars en prime s'appliquent à divers frais de services financiers Desjardins.

Autres cartes de crédit

- **La Baie** (28,8 %; sans frais) - 1 mille aérien gagné par 10 \$ dépensés. Si les achats sont payés autrement qu'avec la carte La Baie, vous pouvez gagner 1 mille aérien par 20 \$ dépensés. Le programme "The Bay Card Dollar" (5 \$ par 100 \$ dépensés chaque mois) a été interrompu.
- **Zellers** (28,8 %; sans frais) - Pour chaque dollar dépensé avant les taxes, vous recevrez 150 points du Club Z. Si les achats sont payés autrement qu'avec la carte Zellers, vous recevrez 100 points du Club Z. Le programme "More Dollars" de Zellers a été interrompu.

Cartes de paiement

- **Aeroplan Miles de Diners Club/enRoute** (pénalité en cas de paiement en retard, 30 %; frais de 65 \$) - 1 mille Aeroplan gagné pour chaque dollar dépensé. Il faut au moins 15 000 milles pour avoir droit à un vol gratuit.

Coûts d'utilisation des cartes de crédit

4

juin 1998

Visa et MasterCard (à compter du 1^{er} juin)

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter de la date de l'achat
MasterCard				
Banque de Montréal Régulière	0	18,40	23	x
De Base	0	15,40	19	x
Taux d'intérêt réduit - sur les achats au détail	15	12,90	23	x
-sur les avances en espèces/chèques MasterCard	15	8,90	23	x
Banque Nationale Régulière	0	18,40 ³	21	x
Option économique	12	14,00	21	x
Taux réduit	30	9,25	21	x
Canada Trust	8 ²	17,90	21	x
Or ¹	39	11,90	21	x
Coopérative de crédit du service civil	0	18,40	21	x
Niagara Credit Union	0	17,50	21	x
Taux réduit	25	9,25	21	x
Canadian Tire	0	18,90	21	x
VISA				
CIBC Régulière	0	16,50	21	x
Select Visa	29	9,90	17 ⁴	x
Banque de Nouvelle-Écosse Régulière	8	16,75	21	x
Valeur Visa	29	9,25	25	x
Banque Laurentienne	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	24	9,50	21	x
Banque Royale Régulière	0	16,50	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Banque Toronto-Dominion Régulière	0	17,50	21	x
Carte Emerald	12 ²	9,25	0	x
Desjardins Régulière	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Vancouver City Savings	0	16,50	21	x
American Express				
Standard	0	9,9 (6 mois) 14,95 (préférez) 18,25 (régulière)	21	x
Optima	15	16,95	21	x

¹ Puisque c'est une carte or, il faut avoir un revenu annuel minimum de 40 000 \$ pour y avoir droit.

² A certaines conditions, les frais peuvent être moindres ou éliminés.

³ Les consommateurs, qui en raison de leurs cotes de crédit n'auraient normalement pas droit à une carte de crédit, peuvent avoir accès à une carte de crédit à taux plus élevé. Ce taux est révisé après deux ans.

⁴ 21 jours au Québec et en Colombie-Britannique.

Autres cartes de crédit

juin 1998

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Frais de paiement en retard	Intérêts calculés à compter	
					de la date de l'achat	de la date du relevé
Canadian Tire	--	28,8	30			x
Eaton	--	28,8	30			x
Home Card	--	28,8	30			x
Imperial Oil (Esso)	--	24,0	30	x	x	
La Baie	--	28,8	25-30			x
Petro-Canada	--	24,0	30	x	x	
Sears	--	28,8	25-30			x
Simpsons	--	28,8	25-30			x
Zellers	--	28,8	25-30			x

Cartes de paiement*

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Pénalité annuelle pour retard/défaut de paiement (%)	Période de grâce (jours)	Pénalité calculée à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
American Express	55	30	30		x
Diners Club/enRoute	65	30	52-60		x
Irving Oil	--	24	25	x	

* Dès le 1^{er} juin. Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

Définitions

Cartes de crédit : Il s'agit de cartes qui accordent un crédit renouvelable. Il faut effectuer un paiement mensuel minimal.

Cartes de paiement : Il s'agit de cartes exigeant le paiement intégral du solde chaque mois.

Frais : Ceux-ci comprennent notamment les frais de transaction, les frais d'administration ou les frais d'adhésion annuels.

Taux d'intérêt/pénalités : Il s'agit du taux annuel nominal d'après lequel les intérêts ou les pénalités sont calculés.

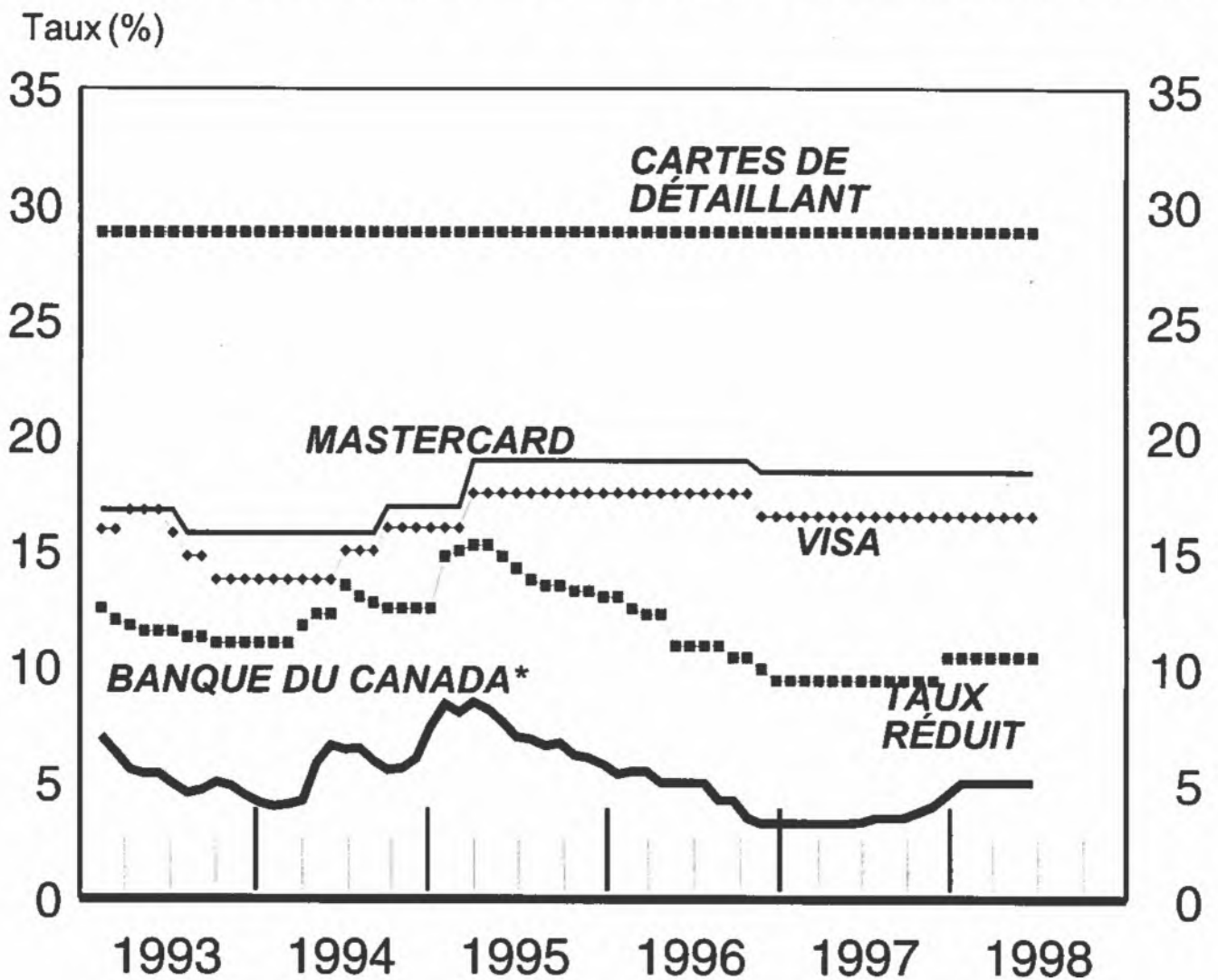
Période de grâce : Il s'agit du nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement.

Frais de paiement en retard : Si le paiement mensuel minimum n'est pas réglé au plus tard à la date d'échéance, des frais de paiement en retard seront facturés.

juin 1998

TAUX DES CARTES DE CRÉDIT

ET TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA



• Un émetteur de la carte Visa, un émetteur de la carte MasterCard et un émetteur d'une carte à taux réduit ont été sélectionnés à titre d'exemple. Les taux d'autres émetteurs de cartes peuvent varier.

* Le taux de la Banque du Canada est le taux auquel les banques peuvent emprunter de l'argent auprès de la Banque centrale.

Conditions de paiement des cartes de crédit

Rappelez-vous les faits suivants et économisez :

Cartes des banques, des sociétés de fiducie et des coopératives de crédit

- L'intérêt est imputé quotidiennement. Ainsi, vous économisez si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt sur les avances de fonds court à partir du moment où l'on emprunte jusqu'à ce que le solde soit payé en entier.
- Aucun intérêt n'est imputé sur les achats paraissant pour la première fois sur votre relevé si le solde entier est payé avant la date d'échéance.

Et n'oubliez pas :

- Lorsque le solde n'est pas réglé en entier avant la date d'échéance, l'intérêt est imputé quotidiennement à partir de la date d'inscription de l'achat jusqu'à la date du paiement intégral.

Autres cartes de crédit

- Dans la plupart des cas, l'intérêt est moindre si, chaque mois, vous payez au moins la moitié du solde. Les grands magasins (sauf ceux du Québec) soustraient les paiements équivalents ou supérieurs à 50 pour cent du solde figurant sur le relevé avant de calculer l'intérêt. Par contre, au Québec, l'intérêt étant calculé quotidiennement, vous économisez donc si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt est composé. Ainsi, si vous n'effectuez pas de paiement un mois donné, le mois suivant, vous payez de l'intérêt sur le solde et l'intérêt. Par exemple, au taux mensuel de 2,4 pour cent, l'intérêt sur 100 \$ est de 2,40 \$. Si aucun paiement n'est effectué, l'intérêt, le mois suivant, sera calculé sur 102,40 \$ et sera donc de 2,47 \$.

Cartes de paiement

- Irving Oil calcule les pénalités sur le solde impayé chaque jour.
- American Express et Diners Club/enRoute exigent que le solde soit acquitté à la réception du relevé. À défaut de paiement, un intérêt équivalant à 30 pour cent par année est appliqué au solde dû. Si le solde n'est toujours pas acquitté, la carte est annulée.

